



EXPRESSIONS

DES GROUPES POLITIQUES

MAI 2026

GRUPE “AVEC VOUS POUR ALLENES”

Le Conseil municipal du 9 avril s’est opposé au projet de fermeture d’une classe à l’école primaire Le Petit Prince – Augustine Testelin à la rentrée 2026. Cette décision fragiliserait les conditions d’apprentissage, en augmentant les effectifs par classe et en limitant l’accompagnement individualisé des élèves.

L’école publique est un pilier de la République : elle garantit l’égalité des chances, transmet les savoirs et construit la citoyenneté. Supprimer une classe, c’est affaiblir cette ambition et porter atteinte à la qualité du service rendu aux enfants.

Maintenir cette classe, c’est préserver des conditions d’enseignement dignes, soutenir les équipes éducatives et assurer un cadre serein pour les élèves. C’est aussi défendre l’attractivité et le dynamisme de notre commune.

Le Conseil municipal, en votant à l’unanimité une motion, demande à l’Éducation nationale de reconsidérer ce projet et réaffirme son attachement indéfectible à une école publique de qualité, accessible à tous, ainsi que son soutien aux enseignants, aux parents et à toute la communauté éducative.

GRUPE “ENSEMBLE POUR ALLENES”

Lors du Conseil municipal d’avril, le nouveau règlement a été adopté. Nous avons relevé plusieurs pistes d’amélioration, notamment la composition et le fonctionnement des commissions. Concernant l’expression des groupes, les espaces attribués deviennent équitables, avec le même nombre de caractères pour chacun.

Nous avons également présenté un projet de valorisation d’un espace boisé et d’un étang de la commune, afin d’en faire un véritable poumon vert, utile aux habitants, aux écoliers et respectueux de la nature. Ce projet, présent dans les engagements de la majorité comme dans les nôtres depuis 2020, représentait une occasion de rassembler autour d’un objectif commun.

Notre proposition prévoyait de réunir les partenaires concernés, établir un diagnostic partagé, puis lancer des actions concrètes : traitement de l’étang, rénovation du bois et aménagements adaptés. Elle a été brutalement refusée dans un premier temps, jugée non prioritaire. Ce positionnement nous paraissait inacceptable et, après nouvelle discussion, ce projet sera finalement débattu lors de la prochaine commission "Cadre de vie".